



## Taux de tués dans les véhicules par rapport au parc en 2005

Afin de calculer le sur ou sous-risque des usagers de véhicules, il faudrait connaître le taux d'occupation moyen des véhicules. À défaut, il s'agit donc du sur ou sous-risque des véhicules et non de celui des usagers.

Ces chiffres concernent uniquement la métropole.

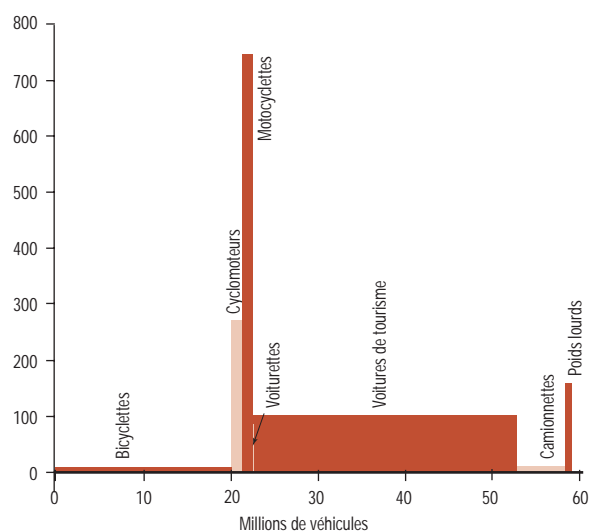
Véhicules	Nombre de tués dans les véhicules <sup>1</sup>	Nombre de tués dans les véhicules avec au moins un(e) <sup>2</sup>	Parc <sup>3</sup> au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	Tués dans les véhicules par million de véhicules	Tués dans les accidents avec au moins un(e) <sup>6</sup> par million de véhicules
Bicyclettes	180	185	20 000 000 <sup>4</sup>	9	9
Cyclomoteurs	356	381	1 304 000	273	292
Motocyclettes	881	931	1 178 000	748	790
Voiturettes	12	16	140 000 <sup>5</sup>	86	114
Voitures de tourisme	3 065	4 331	30 100 000	102	144
Camionnettes	56	204	5 548 000	10	37
Poids lourds	90	727	567 000	159	1 282
Transports en commun	14	86	83 000	- *	- *

\* Sans connaissance du taux moyen d'occupation de ces véhicules et vu la « faiblesse » des effectifs, l'indicateur n'est pas utilisable.

Sources :

1. Tués à l'intérieur des véhicules impliqués. ONISR, fichier des accidents.
2. Tués à l'intérieur et à l'extérieur des véhicules impliqués. ONISR, fichier des accidents.
3. Chambre des constructeurs français d'automobiles et Chambre syndicale nationale du motocycle.
4. Le parc des bicyclettes comporte une grande part de véhicules non utilisés, non chiffrable.
5. Association européenne des fabricants de quadricycles.
6. Tués dans les accidents avec au moins un véhicule de catégorie donnée.

Tués par million de véhicules



Le kilométrage parcouru qui est un bon indicateur d'exposition au risque, n'est pas ou mal connu pour certaines catégories d'usagers. C'est la raison pour laquelle on utilise le parc de véhicule qui est un indicateur moins bon d'exposition au risque puisque les kilomètres parcourus par véhicule peuvent varier beaucoup d'une année à l'autre ou d'un type de véhicule à l'autre. De plus, le parc décrit dans le tableau ne concerne que les véhicules immatriculés en France et ne tient pas compte des véhicules étrangers circulant en France. Or, le nombre de tués dans les véhicules concerne indifféremment des usagers français ou étrangers (de la même manière que des véhicules immatriculés en France et des usagers français peuvent être accidentés à l'étranger).

Par rapport à la voiture de tourisme, on constate un sur-risque des motocyclettes (multiplication par un facteur 7,3) et un sous-risque des camionnettes (division par un facteur 10).

La même opération a été réalisée en ramenant le nombre de tués en et hors des véhicules d'un type donné par rapport au parc.

On constate toujours par rapport à la voiture de tourisme, un sur-risque des motocyclettes (multiplication par un facteur 5,5) mais aussi et surtout un sur-risque des poids lourds (multiplication par un facteur 8,9). Le sous-risque des camionnettes s'amenuise puisque le facteur de division n'est plus que de 3,9.